

## EVALUATIONS PAP CARSAT (Plan d'Aide Personnalisé)

Pour les personnes les plus autonomes (GIR 5-6\*), les caisses de retraite (CARSAT/CNRACL/EDF-GDF/FP) proposent des aides permettant de financer certaines prestations, pour le maintien à domicile, dans de bonnes conditions :

Aide au financement de la téléassistance

Heures d'aide-ménagère

Portage de repas

Aides techniques et matérielles

Aide à la mobilité

Amélioration de l'habitat...

*Afin d'obtenir ces aides, attribuées sous conditions d'autonomie et de ressources, le CLIC vous indique si votre situation peut répondre aux critères d'attribution et vous accompagne dans les démarches nécessaires.*

Pour l'attribution de ces financements, ces caisses de retraite missionnent des professionnels de notre association, après étude du dossier, pour effectuer une visite à domicile. Ils évaluent les besoins de la personne et lui proposent un Plan d'Actions Personnalisé (PAP).

Selon la demande initiale, la visite peut durer d'1h à 1h30. Le professionnel vous indique les démarches à effectuer pour mettre en place ce plan d'actions préconisé et les dispositifs à mobiliser. Selon les besoins, le professionnel vous accompagne dans les démarches nécessaires.

Cette évaluation répond également à un objectif de prévention (vis-à-vis de la santé, de l'habitat, de l'isolement...) avec proposition de préconisations, conseils adaptés.

Ces aides sont renouvelables par une nouvelle évaluation à domicile annuelle.



**Association Réseau Seniors**  
CLIC Riom Limagne Combrailles  
73 Rue Lafayette 63 200 RIOM  
**04 73 33 17 64**

secretariat@clic-riom.fr / www.clic-riom.fr

Du lundi au jeudi 9h00-12h00 / 14h00-17h00 et vendredi 9h00-13h00

